

Erratum

Discours : Chambre de commerce de Calgary

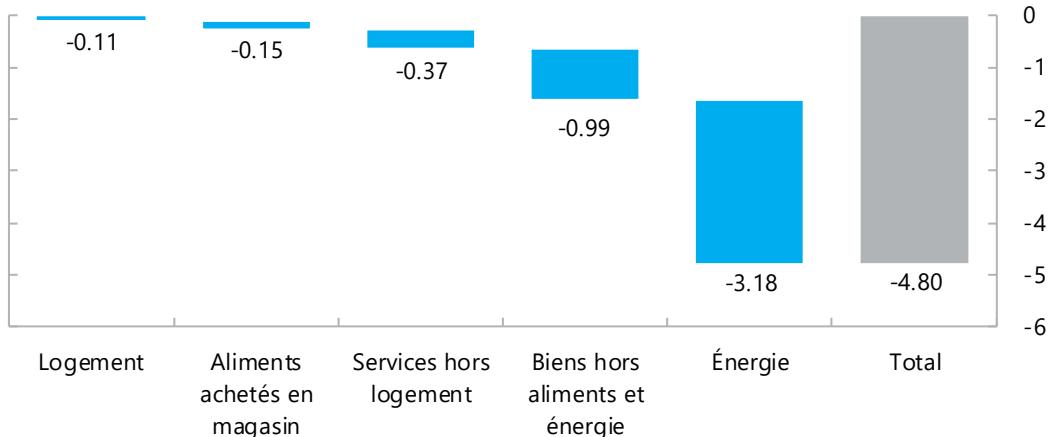
7 septembre 2023

Dans le sous-titre du **graphique 2**, la date de la dernière observation est erronée. La bonne date est juillet 2023 et non juillet 2022. Une version révisée du graphique se trouve ci-dessous.
Une version révisée du graphique se trouve ci-dessous.

Graphique 2 : Les prix de l'essence et des biens de consommation durables* ont contribué à la chute de l'inflation par rapport à son récent sommet

juin 2022-juillet 2023

Point de pourcentage



Nota : *Les biens de consommation durables font partie de la composante « biens hors aliments et énergie ».

Source : Statistique Canada et calculs de la Banque du Canada

Dernière observation : juillet 2023